



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot-et-Garonne

Commune : Blanquefort-sur-Briolance

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Blanquefort

Monument(s)

Appellation : Château de Blanquefort

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 15/05/2008

Étendue de la protection : Sont inscrites en totalité les parties suivantes du château de Blanquefort : - le logis avec la cour intérieure sud qui lui est attenante, la porterie et la terrasse ouest, ensemble situé sur la parcelle n° 67, - la tour ronde située sur la parcelle n° 70, - la terrasse sud située sur les parcelles n° 68 et 69, - la terrasse sud-est et ses murs de soutènement appartenant à la parcelle n° 66, - les courtines, les terrasses est, nord, ouest, les murs de soutènement médiévaux et modernes situés sur la parcelle n° 33, - le mur élevé contre le mur médiéval sud-ouest situé sur la parcelle n° 71, - le rocher où est creusé l'ancien fossé d'accès situé sur les parcelles n° 87 et 72, - le mur médiéval sud-ouest partant de ce fossé vers l'ouest et constituant un mur mitoyen entre la parcelle n° 74 au nord et les parcelles n° 87 et 73 au sud, - la rampe d'accès à la porterie : domaine public non cadastré, en cours de mutation : inscription par arrêté du 15 mai 2008.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.